

UNIVERSITE DE PROVENCE – AIX-MARSEILLE I

Parcours professionnel “Médiation Culturelle de l’Art“

MASTER “THEORIE ET PRATIQUE DES ARTS“

Responsable du diplôme : Michel GUERIN

Responsable du parcours Médiation culturelle : Jean-Charles BERARDI

Direction des Etudes EN Médiation culturelle : Catherine SAADOUN

Coordination Pédagogique : Michèle REY

Université de Provence

Centre Saint-Charles

Case 62

3, place Victor Hugo

13331 Marseille cedex 3

Tel : 04 91 10 61 02 - Fax : 04 91 10 61 03

E mail : medcult@up.univ-mrs.fr



LE MEDIATEUR : UN PASSEUR DE CULTURES

Se former à la médiation, c'est se former aux échanges entre les arts,
le patrimoine et les gens, c'est se former à prendre en compte
le secteur culturel, ses professionnels, ses artistes, ses œuvres et ses biens
et savoir les ouvrir sur la population, sur des publics
diversifiés et nombreux .

C'est se former à aménager les conditions
d'une rencontre, d'un échange parfois difficile, toujours ouvert.

Les médiateurs sont donc des spécialistes chargés de la relation
entre toutes les formes d'art, de culture, de patrimoine
et la population :

à eux de donner du plaisir et des outils de lecture,
de provoquer la découverte et l'envie d'en faire davantage,
d'inviter à regarder le monde.

La médiation, par l'interprétation qu'elle propose,
fait d'un objet échoué hors de son contexte,
le centre d'un débat, d'une controverse.

Par ses découvertes et ses approches transversales,
elle dépense du sens, produit de l'histoire des arts
ou des sciences, l'histoire oubliée ou celle qui se construit chaque jour.
En cela, toujours elle ouvre sur des questions.

Dans les pays anglo-saxons, on parle d'interprétation et non de médiation.

On dit là-bas, que l'interprétation, loin d'être une science exacte,
est un amalgame de création, de recherche,
d'engagement envers un public
qui attend des interprètes qu'ils donnent à lire leurs désirs,
leurs joies et leurs connaissances.

Sa vocation est ainsi de mettre en œuvre
ces rencontres (heureuses ou hostiles, là n'est pas la question).

FORMATION A LA MEDIATION CULTURELLE DE L'ART

La Maîtrise des Sciences et des Techniques à la " Médiation Culturelle de l'art" ouverte en 1994 après 3 années de préfiguration et d'étude de faisabilité, a été créée à la demande du Ministère de la Culture rejoint rapidement par d'autres partenaires professionnels de la Région (Centre National de la Fonction Publique Territoriale, Association des Conservateurs.

Dans le cadre de l'évolution de l'offre de formation universitaire française et de son harmonisation européenne, cette MST est transformée en parcours professionnel du Master "Théorie et pratique des arts". Elle passe ainsi d'un niveau Bac + 4 à un niveau Bac + 5. Le recrutement des Masters se fait au niveau Bac + 3, la durée est de 2 ans, pour 120 crédits. Dans ce cadre, les titulaires de l'ancienne MST, qui désireraient prolonger leur formation, peuvent demander une dispense de la 1^o année du parcours «médiation culturelle de l'Art» du Master "Théorie et Pratique des Arts" et passer directement en deuxième année.

Dans ce parcours professionnel, nous poursuivons les choix suivis dans l'ancienne MST :

Nous avons choisi délibérément de situer la formation, sa problématique et sa démarche pédagogique, au carrefour de trois logiques questionnées dans leur(s) articulation(s) que cela soit à travers les enseignements théoriques et critiques, les actions expérimentales menées au sein du cursus ou encore l'insertion professionnelle des étudiants accompagnée par le suivi des stages. Ces trois logiques sont :

- une logique d'interrogation culturelle de ce que vivent nos concitoyens, ces populations au milieu desquelles les équipements culturels sont installés. Pour nous, à n'en pas douter, la médiation c'est d'abord un souci de l'autre, de son mode de vie, de ses questions sur le monde et notre époque.

- une logique d'interrogation culturelle des pratiques artistiques, des œuvres d'art conservées ou créées dans les lieux culturels. Forts de la conviction que les œuvres d'art peuvent, mieux que toutes autres formes, accompagner nos questionnements culturels d'aujourd'hui, nous avons ainsi limité la formation à la médiation culturelle des arts.

- une logique d'interrogation politique des institutions culturelles, des techniques et métiers, dans leur capacité à toucher la population, à concrétiser, par les œuvres d'art, un questionnement culturel. Par là, nous nous efforçons de nous placer aux côtés de tous ceux qui ont la certitude que l'art a bien une place dans la *res publica*.

OBJECTIFS

- La formation à la médiation culturelle s'adresse à tous ceux qui désirent développer leur connaissance des différents métiers dont l'objet est de faciliter l'appréhension des œuvres d'art. Des disciplines artistiques, elle présente les liens et les ruptures tant dans la dimension patrimoniale que dans les enjeux de la création contemporaine.

- La formation a ainsi pour objectif de préparer à trois types de fonctions :

- conception d'actions de médiation
- gestion, organisation et suivi de ces projets
- mise en œuvre technique des opérations (guidage, visite, animation, conférence, démonstration, formation, exposition.

DEBOUCHES

Sur la base du répertoire de compétence, élaboré par un pôle universitaire national, le Ministère de la Culture et le CNED, on repère les métiers de la médiation sur différents secteurs professionnels (secteurs culturels et socio-culturels, secteurs du tourisme et du développement local). Aussi, à l'issue de la formation, on peut :

- postuler à tout emploi proposé par une collectivité territoriale pour développer l'action culturelle de ses équipements,
- se présenter aux concours de recrutement organisés par le CNFPT, par les Ministères en charge du Tourisme et de la Culture,
- être salarié d'une entreprise ou d'une association de développement ou de tourisme culturel, exercer en libéral comme guide, conférencier, animateur ou organisateur de prestations.

PROGRAMME PEDAGOGIQUE

Le parcours professionnel "Médiation culturelle de l'art du Master "Théorie et Pratique des Arts" est une formation de niveau II (Bac + 5). Elle propose 741 heures de formation et assure le suivi de 12 semaines de stage au minimum.

Pour appréhender les 3 niveaux de questionnements que soulève la médiation, le dispositif de formation articule 4 modèles pédagogiques :

1 • Un enseignement théorique et critique sur l'approche théorique de l'Art, création contemporaine et patrimoine, le public et les pratiques culturelles, les politiques culturelles et l'environnement institutionnel. (semestre 1 : 117 heures / semestre 2 : 117 heures / semestre 3 : 117 heures / semestre 4 : 13 heures).

2 • La mise en œuvre d'actions de médiation sous forme de projets, réalisés concrètement à partir d'une œuvre, en partenariat avec les structures culturelles proches et accompagnés d'apports techniques. (semestre 1 : 91 heures / semestre 2 : 45 heures / semestre 3 : 45 heures / semestre 4 : 91 heures).

3 • La mise en place de stages professionnels (6 semaines minimum par an) à partir de définitions contractuelles de missions et par le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants. (semestre 1 : 13 heures / semestre 2 : 6 / semestre 3 : 6 heures / semestre 4 : 13 heures).

4 • La mise en place d'apprentissage de méthodes et de méthodologies de recherche (semestre 1 : 13 heures / semestre 2 : 26 / semestre 3 : 26 heures).

Ces modalités doivent permettre d'identifier, de construire et de gérer les liens entre la dimension théorique, la réflexion et la formulation de concepts et les modalités et les contraintes des applications concrètes en situation professionnelle.

1 - ENSEIGNEMENTS THEORIQUES ET CRITIQUES

(Jean-charles BERARDI, Maître de conférences : Esthétique et sciences des arts, Responsable de la formation)

Les heures d'enseignement se déploient dans les trois logiques de la formation :

- Approches des publics et des populations : présentation des résultats et des méthodologies suivies dans les principales enquêtes concernant les publics de la culture, exploration des enjeux de territoires et d'identités, apprentissage de techniques. Exposés critiques des grandes constructions sociologiques dans leurs articulations aux problématiques culturelles.

- Approches culturelles des Arts : expositions de modèles issus de l'esthétique, de l'histoire de l'Art, de l'anthropologie, de la sociologie et confrontation aux œuvres issues du patrimoine et de la création artistique contemporaine en : architecture, peinture, sculpture, littérature, cinéma, danse, musique, théâtre.

- Connaissances des institutions : présentation de l'historique et du cadre actuel de la décentralisation et de la mise en place des politiques des collectivités publiques, expositions des objectifs affichés, des modalités de décisions et des implications sur le mode de fonctionnement des structures culturelles. Approche des terrains de stage et des logiques d'insertion.

Ces trois logiques sont appréhendées sous diverses formes d'organisations pédagogiques.

Des enseignements sont dispensés par des universitaires issus de différentes disciplines (Esthétique et sciences des arts, Histoire de l'Art, Sociologie, Communication, Droit). Ils proposent des synthèses de grands modèles théoriques d'approches de l'Art, des institutions et des publics et, par l'analyse de cas concrets (analyse d'œuvre par exemple), ils mettent au travail leurs problématiques de recherche, leurs méthodologies et leurs concepts.

De nombreux professionnels prennent en charge des enseignements théoriques, des travaux dirigés ou des ateliers aux côtés des universitaires pour permettre une approche singulière des fonctionnements institutionnels et des modes de gestion. Ils sont là pour étudier concrètement les liens entre les différentes logiques à l'œuvre sur le terrain culturel.

Des déplacements sont organisés sur le terrain de manière à assurer un enseignement devant les œuvres, d'en mieux comprendre les logiques d'exposition sur les sites même, et afin de rencontrer les responsables d'équipements et de services culturels.

2 – PROJETS DE MEDIATION ET TECHNIQUES DE LA MEDIATION

Jean-Charles BERARDI, Maître de conférences, Claire DUPORT, Maître de conférences associée, Catherine SAADOUN, Professeur associée, Dominique CIER, Ecrivain, Laurent CUCURULLO, Médiateur, Laure THEVENIN, Médiatrice, Jacques SEGUEILLA, Consultant et administrateur, Nathalie de MAILLE, Médiatrice.

Au regard des difficultés à comprendre les nouveaux enjeux que représente la médiation culturelle de l'art, à ancrer les enseignements théoriques dans une réalité concrète et à appréhender de manière renouvelée les relations aux populations, la formation a choisi de réserver un temps important à la réalisation d'actions de médiation au sein même de son programme pédagogique.

Les étudiants conçoivent, mettent en œuvre et réalisent concrètement des médiations portant sur les œuvres (objets, événements, lieux...) en direction de groupes de personnes, de publics.

Dans un accompagnement qui croise professionnels et universitaires, la méthode adoptée propose une application des cours théoriques et techniques de la formation. Elle amène les étudiants à vivre toutes les étapes d'un projet pour confronter idée, conception, réalisation et relation au public dans une réalité institutionnelle. Ces médiations sont donc l'aboutissement d'enquêtes, de recherches et d'élaborations qui laissent cependant ouvertes les possibilités d'exploration conceptuelle et pratique dans une volonté d'expérimentation.

La méthodologie de projet s'appuie sur l'acquisition de nombreuses compétences : insertion dans une institution culturelle ; travail de groupe ; enseignements techniques (de la communication, de l'audiovisuel, de la voix, de l'écrit, de la gestion, du droit, de la muséographie, du multi-média); la pratique de la dialectique ; la mise en jeu des théories de l'art et de la culture ; la confrontation aux partenaires et aux publics ; la déontologie ; la rigueur ; l'évaluation.

3 - STAGES TUTORES EN ENTREPRISE

Jacques SEGUEILLA, Consultant et administrateur, Nathalie de MAILLE, Médiatrice, Marc CECCALDI, chargé de mission DRAC, Daniel-Jacques HANIVEL, Professeur de théâtre au Conservatoire, Sophie ROUX, Conférencière.

- Comme l'ont souhaité, dès sa création, les partenaires fondateurs, Ministère de la Culture et Université de Provence, la formation est dotée d'un dispositif de professionnalisation. Une convention avec la DRAC accompagne le développement des moyens mis à disposition par l'Université dans le cadre de sa volonté à s'ouvrir au monde du travail.

- La mise en place, le suivi et l'évaluation des stages dans une institution ou une entreprise culturelle (12 semaines minimum sur 2 ans) font partie intégrante des principes qui structurent le parcours professionnel du Master "Théorie et pratique des arts".

Le stage est, après la conception, la réalisation et le bilan des actions de médiation, le deuxième champ d'application des concepts, des compétences et des conditions liées à la médiation culturelle de l'Art. Il permet une utilisation plus complexe des apports acquis sur les contenus des cours généraux, par domaine et par technique.

Le stage est régi dans l'objectif de la "professionnalisation", c'est à dire par l'aptitude professionnelle à investir une fonction, un poste ou à assurer une prestation de service extérieur.

- L'évaluation de la progression de chacun, se base sur plusieurs paramètres :

- savoir appliquer au concret (concevoir et réaliser) la médiation dans le respect des bases posées dans le cadre de la formation,
- évaluer les possibilités d'insérer la médiation dans la logique culturelle et artistique de la structure et dans ses modes de fonctionnement,
- s'intégrer à la structure et dans son environnement : adaptabilité, sens du contact, assiduité,
- maîtriser une réalisation technique : temps, encadrement, espace, moyens,
- être capable d'évaluer les compétences personnelles acquises ou à acquérir, en relation générale avec l'application de la médiation, le fonctionnement de la structure.

- 1ère année : Observation et définition d'insertion de la médiation dans l'entreprise, analyse de la structure, analyse des publics, organisation d'une rencontre avec le public autour d'un thème à définir et conception d'un projet opérationnel complet pour une action de médiation virtuelle sur une œuvre, un objet, un spectacle .

- 2ème année : Dans le cadre d'une mise en pratique, analyse de la structure de façon directement orientée sur les possibilités et les potentiels de celle-ci à mettre en place un programme d'action de médiation, analyse des publics au plan général et au plan particulier correspondant à l'action de médiation projetée et réalisation concrète d'une action de médiation au sein de la structure.

4 - METHODES ET METHODOLOGIES DE RECHERCHE.

responsable Jean-Charles Berardi

Articulés au parcours recherche en médiation culturelle de l'Art du Master « Théorie et pratiques des arts », des enseignements d'épistémologies et de méthodologies sont proposés et accompagnent les étudiants dans l'élaboration d'une problématique de recherche, dans la réalisation d'une enquête de terrain et dans le traitement et l'analyse des données. A cette fin, au premier semestre sont exposées et confrontées à des grandes problématiques sur l'art et la culture, les règles de construction d'un objet scientifique. Dans cet enseignement, au premier semestre, le fondement des règles de la méthode en sociologie sont particulièrement abordées (Durkheim, Mauss) et confrontées aux débats épistémologiques plus récents (Popper, G.G. Grangez). Des travaux dirigés articulés à ces cours guident les étudiants dans l'élaboration de leur problématique de recherche et dans la délimitation de leur champ d'observation. Au second semestre, des enseignements méthodologiques présentent les grands principes qui accompagnent la phase d'observation (technique d'enquête, élaboration de guides d'entretien,) et le traitement des données (initiation aux méthodologie issues de linguistique et sémiologiques / initiation aux outils statistiques). Les principaux modèles théoriques et appareillages conceptuels utiles dans le traitement des données et la phase de conceptualisation, sont présentés dans les enseignements théoriques et lors des séminaires en esthétiques, politiques culturelles et approches culturelles des populations. Au troisième semestre, un enseignement développe les questions liées aux articulations entre phase d'exploration et phase d'exposition et présentent les débats et outils liés à la question de la validation (Preuve / Vérité, Vrai / Non-faux provisoire) Des débats épistémologiques sont ainsi réouverts et soumis à une articulation aux terrains artistiques et aux grandes problématiques esthétiques (Beau / Sublime, jugement esthétique / jugement de connaissance), des auteurs sont présentés et situés dans ce champ de questionnements (Bachelard, Popper, Grangez, Kant, Nietzsche, Deleuze)

FONCTIONNEMENT DES ETUDES MODES D'EVALUATIONS

Types d'évaluation

L'université propose traditionnellement le croisement de deux modes d'évaluation : le contrôle continu et le contrôle final.

Pour chaque cours, TD ou séminaire, le contrôle continu consiste à réaliser différents types de travaux pendant l'année. Notés, ils peuvent prendre la forme de fiches de lecture, de dossiers intermédiaires, d'exposés, de réalisations techniques et se baser sur des appréciations de participation, de présence (ou toute autres formes décidées par les enseignants).

Le contrôle final consiste à la mise en place d'épreuves organisées à chaque fin de session soit fin Janvier pour la première session du premier semestre et en Mai pour celle du second semestre, soit en Septembre pour la seconde session des deux semestres. Ces épreuves peuvent prendre la forme de dossiers, d'écrits sur table, d'oraux (ou tout autres formes décidées par les enseignants).

Valeur des notes et moyennes

En première, comme en deuxième année, la formation est organisée en cinq modules comportant un ensemble de cours, TD ou séminaires. Chaque cours, TD ou séminaire, à l'issue de son contrôle spécifique (continu et final) permet d'élaborer un note globale qui rentre dans la moyenne du module. Celle-ci est obtenue en appliquant des coefficients fixés, pour chaque cours, TD ou séminaire, au prorata temporis, c'est-à-dire en fonction du nombre d'heures effectivement encadrées. Chacun des cinq modules a une valeur équivalente dans le calcul de la moyenne générale (soit 20% pour chaque module). Les notes sont toutes compensables entre-elles.

Organisation, emploi du temps et salles.

Un emploi du temps semestriel type est fourni, il présente principalement les rythmes des cours, des sessions des actions.

Un emploi du temps mensuel est fourni à chaque début de mois. Il comprend les cours, les salles, les heures. La formation invitant de nombreux professionnels, des modifications de dernière minute peuvent se produire, par ailleurs, certains cours ou TD se déroulant sur site, des RDV précis pourront être organisés en ville. Toutes ses informations sont présentées sur le tableau d'affichage de la formation. Aucune modification ne peut s'organiser hors de l'autorisation de la Direction des études.

«CampusCultur@»

Partenaire du CNED et fondateur d'un campus électronique consacré aux métiers de la culture, le secteur médiation culturelle de l'Université de Provence, donne accès, aux ressources en ligne des enseignements, à distance. Outre les cours, se trouvent, sur les sites, des exercices d'appropriation (jeu, quizz) des tableaux synthétiques, des bibliographies et des accès guidés aux sites spécialisés.

Décision du jury et organisation des sessions d'examens.

Comme pour tous diplômes universitaires, sont organisés deux sessions d'évaluation.

A l'exception du module stage, la première session d'évaluation des modules se termine début Juin. Les dossiers, rapports et mémoires doivent donc être rendus au plus tard à cette date. Les moyennes obtenues à l'issue de cette première session sont communiquées par panneau et par courrier début Juillet.

La deuxième session organisée en Septembre ne permet de modifier que les notes inférieures à la moyenne et obtenues à l'issue de la première session. Les dossiers, rapports et mémoires doivent donc être rendus début Septembre.

Les modalités des épreuves de la deuxième session sont déterminées par chaque enseignant et communiquées par voie d'affichage si elles divergent de celles organisées pendant la première session. Dans la mesure où le stage se termine après la fin de la première session (début juin), la clôture de la première session d'évaluation de ce module et la soutenance du rapport de stage sont fixées début septembre.

En cas d'échec à ce module une deuxième session est organisée début Octobre.

A l'issue de la deuxième session, un jury composé d'universitaires et de professionnels examine les résultats de chaque étudiant. Ses décisions sont souveraines et peuvent entraîner des modifications de notes. Les relevés de notes ne seront fournis qu'après délibération de ce jury. Ils sont transmis au service de la scolarité, chargé de fournir les attestations du diplôme.

Jean-Charles Berardi, Claire Duport, Catherine Saadoun